

## **Parc Montcalm et tram ligne 5 :**

### **Lettre ouverte en réponse à Jean-Pierre Moure**

En réponse à la lettre ouverte de JP Moure publiée dans la presse et qui m'est adressée, je tiens à préciser les points ci-après :

**-Je confirme que notre association est totalement apolitique,** nous avons des adhérents de toutes convictions politiques, et rencontrons toutes les personnalités politiques qui le souhaitent sans considération de leur position sur l'échiquier politique.

**-La préservation du parc Montcalm est inscrite dans la désignation même de notre association, elle en est actuellement l'objet principal.** Aussi nous menons toutes les actions, et prenons toutes les positions, qui peuvent contribuer à la réalisation de cet objet : la préservation du parc Montcalm.

**-Nous avons toujours affiché que la préservation de la totalité des 23 hectares du parc Montcalm est incompatible avec le passage d'une ligne de tram dans le parc.** Or, malgré les dénégations de Monsieur Moure, la ligne 5 telle que projetée dans le dossier qui a conduit à la DUP, mais aussi telle que retouchée depuis par Montpellier-Agglomération, traverse bien le parc de part en part, qui plus est dans sa partie la plus boisée

**. Rien ne justifie un tel tracé au regard de la desserte des populations.** Ce tracé se traduira nécessairement par la destruction d'une partie importante de la zone boisée située côté ouest. Il est par ailleurs la porte ouverte à l'urbanisation, conformément aux orientations qui privilégient le développement de l'urbanisme autour des lignes de tram. **On peut rappeler à ce sujet que jusqu'à l'accord PS/ EELV, EELV refusait toute idée de passage du tram dans le parc !**

-Nous avons pris note avec intérêt du contenu de l'accord électoral PS/EELV qui intègre la « sanctuarisation » des 23 hectares du parc Montcalm. Nous notons avec satisfaction que plus aucune personnalité politique n'ose défendre aujourd'hui des constructions dans le parc. Aussi, par courriers recommandés, nous avons demandé aux responsables en place (Monsieur Moure, Président de l'agglomération, Madame Mandroux, Maire de Montpellier) d'acter formellement (délibérations) des dispositions nécessaires (retrait du tracé actuel, retrait des projets de constructions dans le parc). **Aucune réponse n'a été donnée à nos différents courriers....ceci justifie notre tract demandant à celles et ceux qui**

**veulent préserver le parc Montcalm dans sa totalité de ne pas voter pour la liste PS/EELV .**

Fait à Montpellier le vendredi 14 mars 2014,

Alain Darney, Président de l'association « ARFA-Parc Montcalm »